

le repeuplement des communes rurales nécessité publique et désir individuel

par Bernard Farinelli

La Thébaïde, chemin des Fagots, 63290 Limons
Magali.Lanord@wanadoo.fr

Le repeuplement des campagnes reste un sujet tabou, même si un certain nombre d'évolutions récentes tendent à ouvrir enfin le débat : sondages favorables, représentations presque idylliques, mouvements reconnus, création de cellules administratives ou de plans spécialisés. Un mouvement, statistiquement vérifié, s'opère par lui-même et touche pratiquement toutes les couches sociales. On ne le répétera jamais assez, l'espace rural n'est pas uniforme, il est le fruit du système socio-économique, entre la péri-urbanisation et ses deux ou trois couronnes concentriques, qui captent les urbains par commodité constructible, et, sans doute déjà, un besoin d'autre chose, et le reste de l'espace rural, lui même décomposable en des territoires d'une plus ou moins grande vitalité économique, celle-ci n'étant pas forcément accompagnée d'une démographie brillante. Les grandes plaines céréalières, par leur mode de fonctionnement, n'attirent pas de nouvelles populations, les exploitations démesurées favorisant l'agrandissement des terres et, par voie de conséquence, le gel du bâti. Une autre partie de l'espace connaît, depuis la prise en compte du développement local, une renaissance due à une diversification des activités, à une attractivité du mode de vie et à une prise de conscience d'un autre système de valeurs. Bien sûr, des régions cumulent les avantages entre héliotropisme, proximité du littoral ou transfrontalière, charmes reconnus. Et puis d'autres sont encore en marge, même si le recensement a démontré qu'elles perdaient moins d'habitants que prévu et disposaient souvent d'un solde migratoire positif, ce qui semble indiquer qu'il y a moins d'émigrants que de migrants.

On estime à près de 11 000 communes celles qui restent déficitaires en terme de population et qui présentent des symptômes noirs : faible natalité, vieillissement, départ des rares jeunes, pas de mariages, beaucoup de célibat... Deux régions, l'Auvergne et le Limousin, sont données perdantes jusqu'en 2220 au moins. Vingt départements sont sur la mauvaise pente. Il y a encore une dizaine d'années, le rêve de l'élus, son espoir secret ou avoué, était l'installation lourde d'une activité économique qui, d'un seul coup, réduirait le taux de chômage et remplirait les logements vacants. Mais, outre le faible nombre d'entreprises réellement créées - et il s'agissait de petites unités -, rien n'était fait pour attirer ladite entreprise sinon un panonceau à l'entrée de la commune et, dans le meilleur des cas, une entente avec les chambres consulaires. Les logements n'étaient pas sur le marché, le cadre de vie absent, la politique d'accueil nulle. On attendait tout du nouveau venu et, hormis quelques cas, on ne donnait pas grand chose, surtout au petit porteur de projet. On connaît les dégâts occasionnés par le «zapping industriel» d'unités obtenant tout et plus... et changeant de territoires pour de nouveaux avantages.

Aujourd'hui, le développement local est entré dans les mœurs politiques, mais toujours avec cette connotation économique en amont. Les communes trient ce qui paraît non pas le viable mais le plus

rapidement profitable. Car le plus viable tient de la prospective. Qui aurait, il y a quelques années, parié sur l'infographie, les métiers du son ou le renouveau des artisanats, ou encore sur le terroir ? L'objectif militant des territoires les plus avancés, c'est la transmission des entreprises artisanales et commerciales à des repreneurs, même venus d'ailleurs ; la reprise économique aidant, ceux-ci se font d'autant plus rares sur le marché. Il conviendra donc de leur proposer un système avantageux et non une série de contraintes... Les autres propositions d'activités touchent le para-agricole, l'agroalimentaire de qualité, le tourisme et le loisir.

L'économie reste, bien entendu, l'objectif ultime en ce que la création de richesses induit la création d'emplois mais produire de l'économique suppose de réfléchir en amont en termes de globalité et de durabilité. Globalité parce que le développement pour « se solidifier » agit autant sur le social, le culturel, le sport, l'environnement... que sur le strict économique, à savoir l'entreprise marchande. Durabilité parce que, plus que jamais, dans l'incertitude des temps, la pérennisation ne peut que s'inscrire dans une démarche d'économie de la nature, dans un pacte de non-agression...

Il est sans doute plus habile et plus judicieux aujourd'hui d'abriter un informaticien qui bricole un programme, un boulanger qui renoue avec une spécialité, un café de pays, un bûcheron... que de courir après la fée industrielle, laquelle peut tout de même prendre la forme d'ateliers agroalimentaires.

Mais, même en dehors de ces mouvements qui s'auto-manifester un peu partout - parce que la France rurale se repeuple un peu plus chaque jour malgré l'absence de volonté publique -, il est une richesse primordiale, parce qu'elle vient en premier, c'est celle des hommes.

La simple arrivée de familles en milieu rural permet de surseoir à des fermetures de services publics. Tout gestionnaire le sait, mieux vaut préserver que de fermer, parce que la vie souffre à se réinstaller sur du rien administratif et sur une inertie politique. L'absence d'emploi est souvent le prétexte derrière lequel se cache pour éviter tout changement, alors que le simple recours à l'économie solidaire permet de gérer, pour un temps et en partie, cette problématique. L'affirmation partagée est celle selon laquelle il n'y a pas de développement sans création directe d'emploi. L'entreprise, pour le décideur et l'agent de développement, est un gage d'honorabilité. Même en prenant en compte les difficultés intrinsèques du territoire, dont parfois son manque de dynamisme, même en s'entourant de la garantie d'une faisabilité du projet, la population est souvent la grande absente du développement. Quant au repeuplement spontané, il est toléré mais non accompagné, ce qui permet de comprendre que très peu de territoires soient en recherche effective et volontaire de migrants, pourtant solution mathématique à la relance de la vie locale, à la réactivation des services publics et apport d'une main d'œuvre et d'une matière grise. Il paraît capital de cesser ce grand gaspillage qui n'autorise pas la concordance entre les opportunités rurales, les porteurs de projet sans territoire et les territoires sans projet.

À la veille d'élections locales, l'examen de conscience des décideurs de l'action publique territoriale, que sont les maires, les adjoints, les conseillers, doit retenir cet aspect de l'évolution de notre société, notamment les nouveaux rapports entretenus entre l'espace rural et les citoyens. Faire appel à une nouvelle population fournit une double réponse, le raccommodage de l'espace rural, au sens d'un remaillage, et le soulagement de l'espace urbain, au sens de sa déconcentration. Cette orientation apparaît simpliste parce qu'elle a le mérite de poser un problème sans *a priori*. Mais, s'interroger sur une migration, toute relative puisque les distances en cause ne sont en rien comparables à celles du Canada ou de l'Australie, provoque des réactions parfois virulentes, alors que des politiques locales n'hésitent pas à faire appel à des migrants et que se dessine un mouvement de retour vers la campagne.

1. L'accueil de nouvelles populations

Ce concept se heurte à des difficultés, principalement de deux ordres. Sociologiquement, il y a alliance objective entre la politique de la ville et l'esprit de caste campagnard qui, pour des raisons différentes, n'ont pas intérêt à agir. De ce fait, les contraintes techniques deviennent insurmontables et tout semble fait pour les surmultiplier.

Des freins sociologiques

Les penseurs de la ville, urbanistes et philosophes, estiment que cette dernière est le résultat logique de l'évolution d'une société et qu'à ce titre, il y a quasi-synonymie avec la modernité. Que la ville ne soit pas une réussite, ils ne le contestent généralement pas, du fait d'une reconnaissance implicite de la crise des banlieues qui marque un échec de l'urbanisme hygiéniste, dans un premier temps, productiviste dans un second, mais surtout des politiques d'intégration depuis près de vingt ans. La banlieue ne profite que peu de la reprise économique parce que trop de liens sociaux sont coupés et trop de peurs, justifiées ou non, paralysent ou parasitent les intentions d'installation. Dans les années 1980, il ne fallait pas proposer de raser les tours, ce qu'on fait aujourd'hui, ni parler de seuil de population, ce que l'on fait par un système de quotas occupationnels : une couche de logements très sociaux, une strate d'administrations, une rangée de chambres d'étudiants. Propos caricaturaux mais réels. Donc, il n'est sans doute jamais venu à l'idée des décideurs de proposer l'autre branche de l'alternative, le départ pour d'autres lieux, si ce n'est intra-urbains - certaines opérations ont consisté à favoriser du logement social en centre ville -, c'est d'ailleurs la problématique de répartition de la loi sur la solidarité urbaine. Le départ n'est jamais proposé, ni médiatisé.

Quitter une banlieue qui, en soi est provisoire -elle n'est pas constituée, quoi que l'on fasse, pour fonctionner comme une ville, la verticalité et les grands parkings bitumés ne favorisent ni l'échange, ni la vie de quartier, même si des associations œuvrent pour redonner du sens en développant, par exemple, des repas communs, et favorisent tous les échanges multi-culturels ou non. Mais cette vie n'est pas celle des quartiers populaires d'autrefois ou celle de certaines bourgades au quotidien. La population ne se fond pas naturellement dans une atmosphère conviviale, n'a pas de lieu de réunion spontanée, comme les places, ou difficilement. Trop de barrières empêchent la relation de proximité.

Le chômage a, bien sûr, plus frappé là qu'ailleurs et continue de le faire parce que la banlieue est devenue un lieu d'ostracisme, à tel point que les «zones franches», malgré des discriminations positives, ne fonctionnent pas vraiment. L'absence de mixité sociale des populations en porte la responsabilité. Ainsi, avons-nous le sentiment, réalité vraie ou fausse, peu importe puisque nous avons cette représentation, que rien n'est vraiment révolutionnaire pour soigner ces maux et qu'il s'agit avant tout d'établir la paix sociale...

Serait-il à ce point incongru de demander l'opinion des résidents, tout du moins de ceux que notre système économique n'a pas encore rendus invalides ? Ou, plutôt, serait-ce réactionnaire de faciliter l'installation ailleurs, pour ceux qui le souhaitent, y compris en campagne ? Depuis le mouvement dit « des nouveaux pauvres », les travailleurs sociaux et nombre d'élus ruraux ont perçu ce qu'il faut bien appeler une fuite de certains concitoyens, en une proportion difficilement quantifiable, vers des lieux qui leur permettent une économie de subsistance. Ce mouvement n'est d'ailleurs pas le seul. Des zones dépeuplées et réputées sans travail ne le sont plus depuis l'installation d'immigrés venus de pays très pauvres avec leur famille et qui font aujourd'hui souche ; c'est le cas de la communauté turque, mais aussi de migrants venus de l'Est dévoré de guerres intestines et de crises de survie. Il faut constater que ce surplus de population n'est pas neutre, ni en terme de culture, ni en terme d'emplois. Il a contribué à maintenir la vie locale mais aussi à résoudre un problème de manque de main-d'œuvre, notamment dans les métiers de l'artisanat, de la forêt et dans certaines entreprises dévoreuses de bras.

Le refus de cette réalité repose sur des reliquats idéologiques d'un autre temps, lorsque la ville rendait libre, c'est-à-dire désaliénait de la terre et de la religion. Nous vivons une autre époque aujourd'hui, caractérisable par la fin des limites et des frontières en matière de communication matérielle ou immatérielle, la multi-résidentialité, le changement de profession en cours de vie, le rôle omniprésent de la formation, l'économie des services et des loisirs. En bref, nous sommes en pleine révolution culturelle. N'est-ce pas le moment d'oser briser les tabous ? D'autant que ceux-ci le sont depuis une dizaine d'années par une population aisée qui a franchi le pas, choisissant la campagne pour résider et souvent créer son emploi.

Rien n'est fait pour proposer du radicalement innovant, une « échappée belle » - on peut supposer qu'une enquête exhaustive révélerait des exceptions rarissimes - y compris dans les formations proposées pour ouvrir la voix à des métiers « verts », que ce soit ceux de la forêt, du bois, ou de l'agriculture et de ses dérivés. D'autres métiers de l'artisanat sont peu proposés avec une destination campagne ; pourtant, la crise de main-d'œuvre qualifiée est réelle et les boulangers repreneurs sont souvent des employés reconvertis...

De l'autre côté, nombre d'élus ruraux restent sceptiques sur cette notion de repeuplement ou lui sont hostiles. Ce n'est heureusement pas le cas de tous et les exemples audacieux existent, mais ils concernent peu de communes.

Leur crainte est clairement avouée : peur de l'étranger, au sens de l'inconnu, celui qui vient d'ailleurs avec une culture différente qui ne respectera pas la coutume. Cette inquiétude est très partagée et s'étend à tous : néo-ruraux, entrepreneurs exogènes, touristes... Cette barrière s'explique par des décennies de repli sur soi, de méfiance vis-à-vis d'un système, d'abandon, dont on sait depuis la fin des années 1960 qu'il avait fait de la fin des paysans et, par là, des campagnes, son cheval de bataille de la modernité. C'était le début de la politique agricole européenne et le plan Mansholt. Nombre de campagnards de souche ne comprennent pas le regain d'intérêt pour cette campagne précédemment obsolète, ni l'intérêt suscité pour les entreprises pluri-actives, multifonctionnelles, en clair ne partagent pas les objectifs des nouveaux venus. Dans la réalité, c'est le regard neuf, porté sur la campagne qui leur échappe ; ils en restent à de l'occupationnel et refusent de s'interroger sur le fusionnel. Pour eux, il paraît évident que les prix de l'immobilier y sont plus attractifs qu'en ville et que le rural attire parce que moins visiblement pollué et plus sécurisant. Mais, de là à concevoir que nombre de concitoyens soient en recherche d'un autre rapport à la nature et d'un mode de vie plus simple, il y a un fossé difficile à franchir, puisque l'urbain ne peut avoir de la nature qu'une vision livresque ou théorique ; et l'autochtone, le souvenir rempli des difficultés de vie et de travail dans la France rurale ancienne, n'envisage pas la modernité sous cette forme. Ce que les ruraux ont tendance à appeler « écologie », terminologie négative parce que restrictive dans ses objectifs. Il s'agit d'un clivage important d'autant que l'écologie apparaît plus politique que pratique.

Mais la résistance est plus forte encore s'agissant des « cas sociaux » venus de la ville et dont cette dernière ne sait que faire, qu'elle envoie donc au vert. Il ne s'agit pas d'un racisme latent mais d'une méfiance générale envers l'étranger comme autrefois envers le colporteur, le nomade, le « manœuvre ». Le pauvre inquiète parce qu'il ne possède pas et qu'il peut être tenté de régulariser la donne en squattant l'inhabité, la friche. Bien sûr, plus la campagne est isolée, plus le syndrome des « bonnes mœurs » est important, compte tenu de l'âge avancé de la population. Ainsi des élus préfèrent maintenir les frontières fermées et le laisser aller naturel qui clôt les dernières fenêtres. Des communes rébarbatives attendent, de leur propre faute, la fin.

Mais, pour ceux qui ne partagent pas ce défaitisme égoïste, les difficultés occasionnées par ces mentalités sont bien présentes et les surmonter n'est pas aisé.

" A CE QU'IL PARAÎT
QU'ILS AURAIENT ACHETÉ
LA FERME TRUQUIN
A COURGOUXNOUL



Des contraintes techniques

Celles-ci sont tributaires de la nature du projet.

L'accueil de nouveaux résidents pose en premier lieu le problème du logement. Le locatif est une nécessité, car il constitue souvent le premier logement de jeunes couples qui ne disposent pas des moyens financiers suffisants pour l'accès à la propriété. Le locatif public est le résultat de la restauration du presbytère ou de l'école désaffectés ou encore le fruit d'un petit programme d'un office public, neuf ou dans une grande bâtisse réhabilitée. Le locatif privé, souvent aidé par des opérations d'amélioration de l'habitat, a le mérite d'impliquer la population et de l'inciter à l'embellissement du cadre de vie. Reste ce qui est du domaine de la puissance municipale, à savoir la mise sur le marché de terrain à bâtir en l'accompagnant des normes nécessaires au respect de l'architecture locale. Là encore, les dispositifs existent et le savoir-faire aussi. Le rôle du maire et de ses adjoints est primordial, eux seuls ont la connaissance du parc local, des indivisions en cours, des hésitations, des perspectives. Eux seuls ont un pouvoir de persuasion dès lors qu'ils s'engagent sur un projet. Mais l'accueil, c'est savoir accompagner les nouveaux résidents, les inviter à la vie communale, leur présenter les usages et les résidents, être à leur écoute dès le premier jour, parce que ces gens ont un autre mode de vie et des pratiques souvent urbaines en matière de facilité de garde d'enfants, de loisirs, de restaurant scolaire ou de démarches administratives. Cela ne signifie pas qu'il faille donner satisfaction à toute exigence, mais le faire dans toute la mesure du possible. Il ne s'agit pas d'une uniformisation du mode de vie mais d'une amélioration logique de l'offre de services. Le logement est, dans certaines régions, une denrée rare. Les chiffres clé des cantons indiquent les fluctuations dans les catégories d'immeubles : les principaux, les secondaires, les vacants. Ce qui n'implique pas que ces derniers soient disponibles sur le marché du fait d'indivisions et d'indécisions souvent scandaleuses, et aucune tentative en matière de discrimination fiscale n'a jamais réussi à voir le jour malgré les conclusions de nombreux rapports officiels. Le recensement de l'immobilier, l'analyse en profondeur des difficultés à surmonter et, bien entendu, la mise « en ligne » faciliteraient la tâche aux nombreux demandeurs.

Des locaux peuvent être trouvés dès lors qu'il s'agit d'une activité de services ou artisanale. Mais une fois encore, en cherchant toutes les possibilités, même celles qui paraissent anecdotiques - qui, il y a une dizaine d'années, aurait supposé la reprise par les boulangers et restaurateurs rapides des stations-service désaffectées ? Des granges, des hangars, des remises, des magasins vides peuvent être loués pour des sommes symboliques, le profit n'étant plus l'argent, mais la présence de l'autre ! Là encore des mentalités seront à transformer.

S'agissant de terres agricoles et de terrains, la pression est aujourd'hui importante dans la majorité des régions, soit sous l'avancée du bitume urbain ou pour des infrastructures, soit du fait de l'agriculture fortement demandeuse ou encore de l'avancée de la forêt. La tâche de la puissance publique sera donc de favoriser toute reprise de terre, ce que tente le Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA), toute négociation, quitte à créer des associations foncières communales et de privilégier l'installation plutôt que l'agrandissement des exploitations.

Quant aux projets solidaires, les possibilités dépendent de la nature du chantier souhaitée. Chantier environnemental qui doit s'appuyer sur une formation opérationnelle et un partenariat avec le département, les services de l'Etat et les associations d'économie solidaire. Chantier de repeuplement alliant la réhabilitation d'un logement à une pratique de formation en matière de bâtiment. Dans tous les cas, il conviendra de dépasser les considérations défavorables dès lors qu'il s'agit de RMistes...

Aujourd'hui, il n'est plus du rôle d'une commune de mener seule ce genre d'opérations mais, bien plus, celui d'une communauté de communes qui, dans ses compétences obligatoires, comporte l'aménagement de l'espace et le développement du territoire. Le guichet unique réservé au porteur de projet manque cruellement et le site de gestion immobilière par Internet aussi, bien que l'élargissement

de la coopération intercommunale entraînera de fait la modélisation de ses outils et donc leur généralisation.

Mais la contrainte majeure reste, une fois les autres réglées ou dépassées, celle de la volonté politique. Quelques rares exemples émaillent le territoire national d'une telle volonté, le plus connu restant celui de la Région Limousin qui a créé une direction de l'accueil, ou ceux de maires ruraux, au sein d'une union départementale ou en solitaire, qui ont su créer des opportunités médiatiques, saisir la chance d'un concours pour affirmer leur besoin de population.

De nouveaux territoires structurés s'organisent, ainsi le plateau de Langres en Haute-Marne, cinq cantons de la Région Rhône-Alpes, trois en Ardèche, un dans la Drôme et un dans la Loire, et enfin, plus largement, le Grand Massif central qui, sous l'égide de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), s'appête à lancer un appel d'offres en la matière. Le commissariat à l'aménagement et au développement du Massif central affiche une volonté d'accueil de populations nouvelles sur des territoires prêts à les recevoir, au sein desquels les pratiques de l'accueil et du développement sont réelles. C'est une première pour un organisme gouvernemental d'affirmer, dans sa convention interrégionale de MASSIF 2000-2006, un objectif de repeuplement : « La Convention prévoit, en appui des efforts régionaux, de mettre en œuvre un certain nombre de mesures pour installer 500 actifs supplémentaires par an dans le Massif central ». Cette convention lie l'État et cinq Régions : l'Auvergne, le Limousin, le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Il convient de noter enfin l'organisation de la première foire à l'installation en milieu rural à Limoges en juin 2001¹.

On ne peut s'empêcher de souligner l'évolution récente des mentalités. En effet, depuis le lancement du Collectif ville-campagne qui donnait l'impression d'accompagner un rêve, le repeuplement s'est hissé, certes avec difficulté mais avec de plus en plus de conviction, au rang de politique publique. L'analyse des avantages pour la puissance publique est riche d'enseignements.

Des avantages évidents pour la collectivité

Ceux-ci sont de plusieurs ordres : économique, sociologique et philosophique.

Chacun sait que le système de concentration spatiale répond à une tendance économique similaire : un maximum de richesses et de clients dans un faible rayon de façon à cerner les coûts et accroître les profits. La verticalité est conçue dans le même esprit : une économie d'échelle pour les équipements, le modèle idéal de l'univers contemporain étant Hong Kong. L'ultra libéralisme ne se prive pas de cette analyse. Mais celle-ci entraîne dans son sillage le démenagement de territoires entiers au sein desquels, faute de population, les services publics sont condamnés avec logique, et traîner des pieds ne fait que reculer le phénomène fatal.

Écoles, postes, trésoreries, gendarmeries sont concernées... Le sens de l'histoire est là : la Poste s'ouvrira un jour ou l'autre à la concurrence et devra faire face à des territoires surcoûteux. Elle conservera une ultime mission de service public plus que déficitaire, ayant abandonné ses bénéfiques aux autres opérateurs. L'Éducation nationale, hors période électorale, tient le même discours. Quant aux gendarmes, on ne leur reprochera pas d'assurer la sécurité dans les lieux à risques... La réponse tient et ne peut tenir que dans le repeuplement, une fois usés les remèdes des regroupements administratifs. Le maintien du service public, parce qu'il est une nécessité pour la population, est la meilleure garantie de persistance d'un territoire. L'acte économique ne s'arrête pas au maintien du fonctionnariat. La population consomme sur place pour partie et dynamise le secteur de l'artisanat et de l'alimentation, sachant que le travail appelle le travail, la rénovation, la construction, l'entretien du bâti.

¹ www.projetsencampagne.com ; tél. : 05 55 32 68 21.

Sociologiquement, « déghettoïser » la ville est un impératif. La redistribution territoriale participe de la lutte contre l'isolement et la solitude. L'isolement, pour paraphraser une notion de physique, est une mise hors contact avec la conduction sociale ; il y a enclavement parce que la société s'est retirée. La solitude, au contraire, même si étymologiquement elle caractérisait un lieu désert, est surtout l'acte de vivre seul, de n'avoir plus de contact ou trop peu avec l'autre. Même si les deux concepts s'entrecoupent, il semble que la solitude se ressent plus au sein des grands ensembles et que l'isolement est plutôt caractéristique de l'espace vide. Les deux stigmates du système peuvent trouver un début de solution par le repeuplement rural, l'isolement par la venue de l'autre, la solitude par un nouveau rapport à l'autre, sans doute plus facile.

Philosophiquement, la campagne est synonyme d'un univers humain et non technologique ; elle repose sur un rapport plus évident entre les êtres, sur un relationnel qui va plus de soi. C'est par cette entrée que l'on peut envisager le rapport à la nature, l'homme appartenant encore de visu à la chaîne écologique. Être citoyen paraît, par ailleurs, une évidence plus simple parce que la cellule de base reste la commune, voire le village, un univers repérable, délimitable. Toute décision est conséquente dans la vie immédiate. Il y a un nom sur un visage. Plus d'ancrage pour tous, y compris les enfants.

En complément, on pourrait citer les exemples européens, programmes entrepris notamment dans le cadre de l'initiative communautaire de développement rural LEADER². Pays Scandinaves, Italie, Espagne et Irlande font de l'installation rurale un élément clé de leur politique nationale.

Le repeuplement rural sert la ville, en ce qu'il la désengorge, et la campagne, en ce qu'il la rajeunit et la renforce. Alors, que valent quelques scories idéologiques, quelques certitudes figées devant une évolution constante depuis vingt ans ? Ce qui compte, n'est-ce pas avant tout le bien-être des gens ? Et souvent celui-ci reste en deçà. Si la nécessité de repeuplement se conçoit pour les collectivités, il est essentiel de s'interroger pour l'autre composante du projet, à savoir les migrants. Parce qu'il s'agit tout de même de leur liberté !

2. Partir à la campagne

Il est bon de souligner cet état de fait résurgent : la demande de départ est là. La revue *Village magazine*, par ses reportages et ses petites annonces, le démontre, mais aussi la demande de conférences sur ce thème à laquelle nous sommes quelques-uns à tenter de répondre, ou encore la constitution d'un Collectif ville-campagne, ou encore d'associations d'aide à l'implantation. Il convient donc de s'interroger sur la nature du territoire convoité et sur le système de valeurs qui conduit des femmes et des hommes à changer de vie, à la reconstruire à la campagne.

Les territoires du départ

Pourquoi partir ? L'analyse est nécessaire, notamment sur la nature des motivations ; il faut voir si celles-ci sont superficielles ou réfléchies, prises sur une fatigue momentanée ou un courant plus profond. Parce qu'il y a engagement souvent lourd de conséquences matérielles et psychologiques : vente d'un bien immobilier, séparation affective avec sa famille et des amis, rupture avec un lieu commun et, certaines fois, impossibilité financière de retour.

On peut partir pour une série de motivations plus ou moins affirmées et mêlées.

Pour se reposer, fuir des pollutions, le bruit, l'embouteillage, le stress organisé, entre autres. Cette raison est dans la réalité souvent plus majeure qu'on ne le croit, ces pollutions menant à des réactions violentes, à des rejets globaux de la société et, bien sûr, à la panoplie des maladies psychosomatiques et au panel des allergies. Le départ se veut alors révolte des sens et de la raison.

² www.rural-europe.aeidl.be/rural-fr/index.html

Pour se rapprocher d'un lieu électif, anciennement familial ou reconnu lors de séjours. Tel est souvent le fil conducteur d'une vie en pointillé, dans un lieu qui, par essence, ne peut satisfaire. Le départ est construit, il hante l'esprit. Il est une libération et, dans cette attente, le mode de vie a entièrement été basé sur une projection.

Enfin, les entreprenants estiment que leur projet professionnel passe par un ailleurs, pour monter une affaire, s'installer. Le support envisagé est souvent un territoire « ciblé ».

Dans tous les cas, il s'agira de mener une vie différente. Mais la motivation, même profonde, ne suffit pas en soi. Elle n'est jamais unique, ainsi sont apparues des contremarques philosophiques : souhait d'une vie communautaire, l'exemple récent des éco-villages en fait foi, le souci, en période de difficulté sociale, de mieux résister par la débrouille, le jardinage, les petits travaux dans un espace déserté et, enfin, l'affirmation d'une philosophie de la vie induisant une relation renouvelée à la nature. Mais ces trois orientations sont dans la réalité l'émanation d'une recherche de sécurité, d'une réassurance pour les siens et soi-même, face à un économique qui va trop vite et trop loin.

La volonté de départ doit s'articuler autour d'une connaissance du milieu envisagé. L'espace rural est un monde compliqué, soumis aux mêmes complexités administratives que la ville, auxquelles s'ajoutent celles liées à la propriété de la terre ou à sa location, en clair le Code rural, qui établit un régime dérogatoire favorable aux agriculteurs. La campagne n'existe pas en soi, elle est constituée d'un ensemble de microrégions, de petits pays. Ce qui implique des cultures et des spécificités locales. Elle ne vit pas de la même manière sur les hauts plateaux du Massif central et dans le bocage normand, même si les valeurs partagées sont les mêmes. Aussi se pose la question du territoire à choisir et celle des éléments facilitateurs. On comprend que le choix dépende de la motivation première. Mais tout cela est connoté. Le choix électif, le coup de foudre répondent aussi à des représentations profondes et à des désirs lointains. Il s'agit alors de mettre un peu de rationalité, de quadriller la région choisie, de parler, d'échanger, d'insister sur ce qui paraît anodin et qui se révélera être une difficulté : éloignement de tel ou tel service, absence de telle ou telle pratique... Le rapprochement affectif a l'avantage de provoquer un changement en douceur, le territoire est connu, déjà « habité ». L'installation professionnelle guide le choix du territoire dès qu'il s'agit d'une opération agricole ou para-agricole. Le type d'activité implique des microrégions précises, élevage, culture, agrotourisme, etc. La recherche de renseignements portera donc en priorité sur ces aspects.

Les villages qui accueillent les populations « exclues » sont rarissimes. Le phénomène s'est auto-régulé. Cette population a, la plupart du temps, bénéficié du prêt d'une maison oubliée, lointaine, ou a eu accès à des locations modiques car sans aucun confort. Elle s'est intégrée comme elle a pu ou est revenue à son point de départ.

Quant aux autres formes de motivations, elles impliquent des choix territoriaux captifs, écovillages peu nombreux, retraites en monastère, etc.

On n'insistera jamais suffisamment sur la déception ressentie face à une campagne qui ne s'identifie pas au lieu du rêve mais plutôt à un espace complexe et résistant, avec des relents de culture passéiste, des intérêts corporatistes aigus, des pratiques qui peuvent heurter, la chasse notamment. L'écart entre les conceptions culturelles urbaines et rurales peut faire souffrir et empêcher de combler un différend préalable, d'autant plus que l'autochtone se dit que ce n'est pas à lui de changer. Par ailleurs, seuls la confrontation et l'échange permettent l'évolution d'un territoire, l'ouverture des mentalités, sachant qu'en l'occurrence une philosophie est à réinventer aujourd'hui en matière de rapport à la culture et à la nature.

Ainsi, dans la majorité des cas, faut-il connaître le territoire plus finement. Les études départementales de l'INSEE - notamment les fascicules oranges, qui détaillent commune par commune, et les fascicules jaunes *Tableaux, références et analyse* - fournissent l'analyse de la population, des ménages, des migrations, des niveaux de formation, des logements... Ces analyses restent un outil remarquable pour repérer les territoires en mouvement et, notamment, ceux qui, faiblement peuplés,

auront tendance à être plus attractifs en matière d'habitat libre, voire d'accueil. Certaines lectures sont capitales : la presse privée de proximité, l'écho des cantons ou la gazette d'un pays, la littérature publique, celle des communautés de communes ou les publications du parc naturel régional. En clair, tout ce qui permet de connaître la vie coutumière, les petites annonces en tout genre, y compris immobilières, créent un corpus qui se dévoile peu à peu, une aide à la construction de sa propre emprise locale.

La connaissance identitaire est ainsi essentielle : on feuillettera avec attention les ouvrages d'histoire, d'ethnologie et de littérature régionales. Cela permet non seulement de s'imprégner de la culture locale, mais aussi de voir son degré de mouvement, de vitalité.

On peut supposer que plus un territoire est déserté, plus il offre *a priori* de possibilités d'installation, mais plus il risque d'être fermé, difficile. Les deux schémas coexistent : un refus de toute modernité et de tout dérangement ou, au contraire, la foi dans le sauveur extérieur, l'attente fébrile d'un renouveau. À telle enseigne que des nouveaux venus se retrouvent par la suite élus du territoire malgré leur absence de racines.

Comment se loger ? Telle est aujourd'hui la véritable question. Le temps des maisons données n'est plus. Pourquoi ? Plus de la moitié de l'espace rural est presque surhabité : effet du péri-urbanisme et de certaines zones touristiques. Une autre partie est la proie de résidences secondaires peu ouvertes et qui bloquent l'offre.

La recherche s'effectue par les annonces de la presse locale, des « gratuits » (un ou plusieurs par département), le téléphone auprès des structures intercommunales en leur demandant s'il existe une liste à jour de l'immobilier disponible, auprès des notaires, qui peuvent pressentir des décisions familiales, et des agences immobilières de plus en plus nombreuses mais dont il faut vérifier les dires.

Le petit domaine se fait rare et, pour le trouver, mieux vaut choisir des régions plus désertées, moins touristiques, moins « mode », ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles manquent d'intérêt patrimonial. Elles risquent d'ailleurs par leur faible densité de favoriser la rencontre d'une population plus authentique, plus sincère.

Les promesses d'arrangement ultérieur, de vente du petit terrain d'à côté, doivent être négociées dans la plus grande prudence. Il vaut mieux acheter les différentes pièces cadastrales le même jour et les lier lors du compromis.

En revanche, de nombreuses propositions existent dans les petits bourgs qui peuvent offrir de l'intérêt, moins isolés, plus sécurisants, peu chers. Le bourg est souvent un lieu auquel on ne pense pas ; il dispose pourtant de nombreux atouts, y compris en matière de terrains, et d'une attractivité financière, car les régions ont compris que le maillage de ces microvilles constituent l'accroche *sine qua non* de la population des communes adjacentes.

Dans tous les cas, il faut prévoir large financièrement en matière de remise en état, surtout dès qu'il est envisagé une restauration eu égard au style.

Enfin, la construction neuve ne doit pas être écartée, elle est dans certains endroits la seule possibilité, l'ancien n'étant plus accessible. Bien pensée, elle peut donner toute satisfaction. Le terrain est, dans les parties les moins peuplées, souvent abordable, de 50 à 120 francs (8 à 18 €) le mètre carré. Là encore, tout dépend de sa propre option en matière d'habitation, sachant que la modernité - l'ossature bois, par exemple - peut être sujette à contestation administrative...

Le locatif peut être une solution momentanée ou durable. Pour le momentané, le temps des recherches par exemple, la location d'un gîte est une solution. Pour le durable, les communes disposent de plus en plus souvent d'un ou deux appartements à louer, en régie directe ou grâce à un propriétaire privé, suite à une opération d'amélioration de l'habitat. Les offices publics, y compris les gestionnaires du 1%

logement, offrent aussi des locatifs en milieu rural mais dans tous les cas, il faut dénicher l'opportunité, s'inscrire sur une liste qui, par nature, privilégie les locaux - ce qui se comprend.

Le travail en milieu rural est souvent une source d'angoisse pour celui qui en cherche. Pourtant, il existe mais il est souvent potentiel. L'espace rural est un lieu entrepreneurial par excellence. Agricole et para-agricole avec la reprise d'une exploitation en se rappelant qu'une formation est exigée pour toute installation aidée. Deux organismes rendent de précieux services, TRAME³ et son réseau et les Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM⁴), mais ce ne sont pas les seuls. Ils aident au montage de dossier, bien entendu dans des directions de développement durable. D'autres domaines offrent des possibilités : la reprise ou la création d'un commerce ou l'artisanat, l'embauche dans une entreprise existante souvent en recherche d'une qualification qui manque sur place. Les syndicats corporatistes et les fédérations et associations professionnelles disposent de supports d'information précieux, sans parler du Web. Dans tous ces cas, des aides sous formes de prêts, de subventions, d'aides à l'immobilier professionnel peuvent être accordées. Les renseignements sont aujourd'hui plus faciles d'accès, même lorsque le guichet unique n'est pas encore en fonction, en s'adressant à la mairie, à la communauté de communes, au département et au conseil régional. Ne pas hésiter à présenter son projet au conseiller général et à pratiquer le lobbying auprès des élus pouvant être intéressés, en se souvenant que toute appropriation est un gage de réussite.

Il est certain, même si les enquêtes chiffrées manquent, que l'espace rural est déficitaire en matière d'artisans du bâtiment, de professionnels des métiers de la bouche et de forestiers à tous les échelons de la filière bois.

Hormis ces pistes, le rural offre, par l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication, la possibilité de toute activité pouvant fonctionner à distance grâce aux réseaux, dès lors qu'on accepte une autre organisation du travail et la pratique de la multirésidence.

Enfin, ne l'oublions pas, le travail n'est pas l'intérêt unique de la vie et, pour certains, il n'est même plus une nécessité, soit parce qu'il y a rente, préretraite ou retraite.

La formation est l'outil essentiel de l'acte d'installation. Le temps n'est plus au dilettantisme, certaines formations sont prérequis en matière de subventionnement, d'autres le sont par souci de réussite, c'est-à-dire de professionnalisation. Le ministère de l'Agriculture, les syndicats agricoles, les organismes spécifiques, les lycées et les centres de formation pour adultes proposent aujourd'hui un panel très large de formations diplômantes en agriculture, services en espace rural, gestion et protection de la nature, entreprise forestière...

Mais l'agriculture ou le tourisme ne sont pas les seules pistes. On semble désormais manquer de tout. Il convient donc de voir un conseiller en formation et, pourquoi pas, de se faire établir un bilan professionnel. Le projet personnel doit être pensé et écrit avec les scénarios les plus défaitistes : la méthode est connue. Diagnostic de territoire, étude de marché, plan d'actions et de financement, sans oublier la part de rêve et de risque...

L'invention de système de valeurs partagées

Le mode de vie en milieu rural n'est pas celui de la ville. C'est aussi à ce titre qu'il peut tenter. Un certain nombre de valeurs en voie d'affaiblissement rythment encore les relations humaines. Le travail est une valeur fondamentale, source souvent d'incompréhension ou de rapprochement entre les natifs et les nouveaux. Les tâches ne s'effectuent pas d'elles-mêmes. Devenir bricoleur, savoir utiliser des outils quitte à se faire expliquer leur maniement ou trouver un stage explicatif est une quasi-nécessité. La prévoyance est une seconde valeur fondamentale ; selon la localisation, on peut être éloigné de certains services. Aussi, on apprend à ne pas être surpris par une tempête, une pénurie d'essence ou le

³ Tête de réseau pour l'appui méthodologique aux entreprises en milieu agricole ; www.trame.org/

⁴ www.civam.org/

froid soudain. Il y a de quoi se chauffer et se nourrir pour un petit moment. En clair, il est certaines fois difficile de faire ses courses au dernier moment.

Cette valeur débouche sur une troisième, le sens de l'organisation. On ne commence pas des travaux par n'importe quel bout. On veille à commander en temps utile ses matériaux, à penser aux déplacements s'il y a de nombreuses activités personnelles pour les enfants ou soi-même.

Enfin, il faut parler de ce qui est du ressort de l'entraide. Il est de bon ton d'aider dans toute la mesure du possible le voisinage, parce que lui-même le rendra sous une forme ou une autre : tracteur, bois, fumier...

Quel mode de vie ? On comprend que celui-ci rejoigne les motivations et réponde en fait à la question « Que suis-je venu chercher à la campagne ? ».

Quelques traits apparaissent fondamentaux, qui s'articulent autour de la valeur d'exemplarité. Le néorural est toujours suspecté de mœurs différentes car il vient de la ville, presque une autre civilisation. Le choix de la campagne doit s'accompagner des explications du cheminement, de valorisation des raisons profondes du départ, en prenant bien soin de ne pas heurter et de ne pas se présenter en conquérant, de ne pas raviver le « syndrome du Parisien ». La facilité financière n'étant pas le cas de tous, il faut alors montrer que le projet est construit, réfléchi, fiable. C'est cette capacité à la gestion entrepreneuriale qui influera sans doute le plus sur l'environnement villageois.

Le sentiment écologique n'est pas perçu de la même manière dans les campagnes. Cela ne veut pas dire qu'il soit inexistant, mais 50 ans de désertification et de détresse pour nombre de ruraux agissent comme un atavisme en la matière et les médias et les politiques ont constamment joué sur l'opposition ville-campagne, créant parfois une barrière forte entre les deux. L'écologie risque dans un premier temps de se résumer à l'agriculture biologique et au problème de la chasse. Là encore, l'explication est la meilleure voie. Le biologique est chaque jour de plus en plus accepté et pour cause. La chasse, souvent vécue passionnellement, nécessite non pas un regard d'opposition systématique sur laquelle se focaliseront toutes les différences mais un accompagnement éducatif, en démontrant, par exemple, les ravages liés au productivisme agricole, en expliquant qu'il s'agit aussi d'un combat écologique de rétablissement des milieux naturels qui peut profiter à tous.

La relation à la terre est capitale, par la pratique du jardinage, d'une petite activité agricole, en s'inspirant de certains conseils des locaux, par exemple les lunaisons pour les plantations et les coupes de bois. Car la campagne, c'est fondamentalement la prise en compte de la nature, même si elle ne s'opère pas partout.

L'implication dans la vie locale est le garant de l'intégration, si on la souhaite. Généralement par la pratique sportive commune, la participation aux associations, par exemple au comité des fêtes, par le relationnel autour des enfants. Créer une activité nouvelle et manquante est un moyen de reconnaissance, tout en revitalisant la commune.

La participation à la vie municipale, à sa politique constitue un moment d'intégration fort, au fur et à mesure des années. Il faut d'abord être accepté avant de passer pour celui qui veut donner des leçons aux autres. Enfin, il faut citer les deux principes intégrateurs de nombreuses petites communes rurales : l'harmonie municipale et les sapeurs pompiers volontaires.

Les contraintes à tout projet doivent être prises en considération et méritent question. Le budget n'est jamais assez important au vu des imprévus et dépassements. La solitude face à l'absence de liens familiaux ou affectifs proches peut être prégnante. Le cercle relationnel met du temps à se construire. L'isolement, l'absence de ville à proximité importent. La vente par correspondance ne suffit pas à remplacer le quartier chaland pour ceux qui aiment la foule et les magasins. Le travail physique capte de nombreuses heures, car tout dépannage peut être un problème, il faut devenir un manuel du quotidien.

Quant aux aides financières, il faut faire attention aux promesses et considérer l'autre versant de la subvention : la perte d'une autonomie. A quel prix accepter l'aide publique ? C'est l'exemple, entre autres, des gîtes et des opérations d'améliorations de l'habitat. En fait, tout peut être subventionné et parfois rien.

Aujourd'hui, repeupler les communes rurales est possible. Chacun y trouve dans la réalité des raisons d'espérer, de vivre en commun une philosophie du patrimoine, un rapport nouveau à la nature, des relations conviviales. Avons-nous dix ans d'avance en soulevant cette question ou vingt ans de retard ? •

Bernard Farinelli est cadre pédagogique au Centre national de la fonction publique territoriale, en charge, entre autres, des formations en développement local, chargé de cours à l'université Blaise-Pascal et à l'École d'architecture de Clermont-Ferrand, auteur de *Pour la campagne* (Sang de la Terre, 2000) et chroniqueur à *Village magazine* et *France Bleu, pays d'Auvergne*.

Renseignements pratiques et bibliographie

Comment trouver le lieu et l'activité, soit par les réseaux établis, soit par des initiatives ponctuelles des collectivités, soit, mais c'est une voie plus étroite, par la recherche personnelle du « saut de puce » ?

Les réseaux constitués sont de plusieurs ordres :

- le Collectif ville-campagne : 4, rue Marcel-Sembat, 87000 Limoges (tél. : 05 55 32 68 21). Contact : Claire Dutray. Ce collectif donne la liste des membres adhérents : CNASEA, Fondation pour le logement social, Assemblée des chambres de métiers...

- la chaîne *Demain* sur le câble ou sur Canal satellite : annonces de reprise de commerces, d'appels de collectivités, voir Minitel 3615 DEMAIN. Sur Internet : www.Demain.fr

- les associations qui se constituent, par exemple, l'Association destination-campagne, qui édite un journal, *Le canard migrateur*, avec annonces, relations d'expériences, conseils. Contact : Joëlle Noguera, 6, rue Danielle-Casanova, 94120 Fontenay-sous-Bois.

D'autres réseaux présentent un intérêt majeur, même si leur vocation première n'est pas à tout coup de recueillir de nouveaux habitants. Ce sont les agents de développement. Voir l'UNADEL (tél. : 01 41 71 30 37) et se renseigner auprès des conseils généraux ou régionaux dans le service développement économique ou rural sur les noms et contacts des agents de développement. Il y en a dans les communautés de communes, les « pays » lorsqu'ils sont constitués, voire les parcs naturels régionaux.

Par principe, se renseigner aussi, systématiquement, auprès des consulaires : les chambres d'agriculture, de métiers et de commerce et d'industrie, qui peuvent avoir des opérations en cours ou des projets de reprises, d'installation ou d'accueil. Enfin, la recherche personnelle est une solution, mais plus aléatoire, quoique plus libertaire.

Les territoires repérés comme lieu d'accueil :

- les sites de proximité Rhône-Alpes. Contact : Éric Chausson, lycée agricole du Valentin, 26500 Bourg-lès-Valence (tél. : 04 75 82 90 49) ;

- la « cellule accueil » du conseil régional du Limousin : 27, bd de la Corderie, 87000 Limoges (tél. : 05 55 45 19 00) ;

- le Plateau de Langres avec ADECAPLAN, dans la Haute-Marne. Contact : Isabelle Georges (tél. : 03 25 84 22 26) ;

- Commissariat à l'aménagement et au développement économique du Massif central : 19, bd Berthelot, 63400 Chamalières (tél. : 04 73 19 20 36).

Pour l'agriculture :

- les CIVAM, Centres d'initiative pour valoriser l'agriculture en milieu rural. Il y en a un dans chaque région. La Fédération nationale : 140, rue du Chevaleret, 75013 Paris (tél. : 01 44 06 72 50).

- TRAME - Tête de réseau pour l'appui méthodologique aux entreprises en milieu agricole : 9, rue de la Beaume, Paris 75018 (tél. : 01 44 95 08 00).

Bibliographie

- FARINELLI F., 2000. *Pour la campagne*. Éditions Sang de la Terre/L'Acteur rural, 158 p
- FNCrVAM, 1999. *Pour un développement durable et solidaire*. Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, Paris.
- LACHAUD J., MANTEAU L., 2000. *Les sociétés en agriculture. Comment choisir, comment gérer ?* Édition France agricole, Paris, 319 p.
- MOINET F., 2000. *Le tourisme rural - Comment créer, gérer ?* Édition France agricole, Paris, 384 p.

Ruralités. Les campagnes entre terroirs et traditions, n°842. La documentation française, 2000.

X., 2000. *Agriculture service compris*. Mallette pédagogique. Éditions Educagri.

La collection de *Village magazine*, sans oublier le hors-série numéro 2, « Tout pour s'installer à la campagne ». Site Internet : www.village.tn.fr

Éducagri et les CIVAM publient, par ailleurs, un certain nombre d'ouvrages pouvant servir à un projet, méthodologie, expériences, branches novatrices, le bio par exemple, les produits du terroir, les haies, les énergies renouvelables.

